

Informations pratiques

• Horaires Déchetterie

St Léger sur Dheune

Horaires d'été (du 1er avril au 30 septembre)
Lundi : 13h30 - 18h00
Mardi et Mercredi : 8h30-12 h15 - 13h30-18h00
Jeudi : fermée
Vendredi et Samedi : 8h30-12h15 - 13h30-18h00
Horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars)
Lundi : 13 h 30 - 17 h 00
Mardi et Mercredi : 9h30-12h00 - 13h30-17h00
Jeudi : fermée
Vendredi et Samedi : 9h30-12h15 - 13h30-17h00

• Dentistes Couches

- Brun Sébastien **03.85.49.99.45**
• **Dentiste St Léger sur Dheune**
- Marchal Vincent **03.85.45.48.98**

• Gendarmerie St Léger

• Gendarmerie Couches

• Gendarmerie Chagny **03.85.87.17.42**

• Médecins St Léger sur Dheune

- Dr. Josuat-Verges et Breuillot **03.85.45.40.98**
- Dr. Narcante Philippe **03.85.45.35.07**
• **Médecins Couches** **03.85.49.99.41**

• Médecin *le 15*

• Ambulance Couchoise

Ambulance/Taxi **03.85.49.64.47**

• Kinésithérapeutes

St Léger sur Dheune

- Dubois Jean-Pierre **03.85.45.34.91**
-Wagner Koralie

• Kinésithérapeutes Couches

- Chevallier-Habas Isabelle **03.85.49.61.09**

• Infirmières St Léger sur Dheune

- Cabinet infirmier : **06.88.83.48.66**
Mmes Alexandre et Hunold
- Nathalie Schiavone **06.71.10.25.98**
- Véronique Palumbo **06.71.10.25.98**

• Infirmières Couches

- SCM infirmiers du Couchois **03.85.49.51.35**

• Infirmières Saint Bérain sur Dheune

- Cabinet infirmier **03.85.45.67.61**

Etat civil

Naissances

BOURILLOT-LAGNEAUX Lucie 06 janvier
BOURQUIN Léana 26 mars

Décès

FOREST Christelle 21 mai
MUGNIER Pierre 18 décembre

Mariages

CHASSIGNEUX Samuel
& PERCQ Juliette 31 mars

MAGNIN Christopher
& FOUCHEROT Laure 11 août

Les associations

Suivez l’actualité des manifestations sur le site internet de la commune

TRAVAUX SMEMAC

De mars à juillet, l’entreprise COLAS, sous maîtrise d’œuvre du SMEMAC, a remplacé la conduite d’eau potable qui relie Le BOURG au hameau de La FOSSE et refait les branchements des particuliers à cette occasion. Ces travaux de renouvellement ont permis de résoudre en grande partie les problèmes de boue dans la conduite et d’améliorer par un débit plus important la défense incendie par l’intermédiaire des deux bornes incendies installées Rue des Maisons Rouge.



MANIFESTATIONS 2018

07 janvier : Vœux du Maire

11 mars : LOTO du Comité des Fêtes

07 avril : Repas avec animations organisé par « La Parole de Cédric »

01 mai : Marche et repas froid organisés par le Comité des Fêtes au profit des associations suivantes : Téléthon, La Parole de Cédric et Le Trèfle aux 4 clowns (animation en milieu hospitalier pour les enfants).

05 mai : Rassemblement Harley Davidson sur invitation part les THUNDERBIRDS

09 juin : Concours de pêche et pique-nique au plan d’eau de Précelles réservé aux adhérents de Pêche et Loisirs.

07 juillet : Repas dansant organisé par le Comité des Fêtes.

02 septembre : Brocante organisée par Pêche et Loisirs.

29 et 30 septembre : Animation, Concert sous LE BARNUM, organisation « Le Petit Théâtre du Bât de l’Ane ».

11 novembre : Dépôt de gerbe aux monuments aux Morts suivi du Repas des Aînés offert et servi par le Comité des Fêtes.

18 novembre : Repas annuel de la Paroisse Saint Pierre et Paul.

16 décembre : Arbre de Noël organisé par le Comité des Fêtes avec un spectacle de magie très apprécié par les enfants et les adultes, venue du Père Noël avec distribution de cadeaux tout en dégustant les gâteaux réalisés par les parents.

Au final ce ne sont pas moins de 11 week-end sans compter la venue du LUDOBUS (animation proposée par la CCGAM sous forme de jeux pour petits et grands) un mercredi tous les deux mois ainsi que la programmation faite par « Le Petit Théâtre du Bât de l’Ane » de juin à octobre.

La Mairie met à disposition la Salle des Fêtes pour que chaque association communale qui le demande puisse disposer d’un lieu bien équipé pour proposer des évènements de qualité et variés destinés au plus grand nombre d’entre nous.

SIRTOM

Comment consulter ses levées

Afin de faciliter la lecture et la compréhension de votre Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI), nous vous invitons à faire la démarche suivante :

- Connectez-vous sur le site : www.sirtom-chagny.fr
- MES DECHETS
- Ma poubelle
- Consulter mes levées de bac en ligne
- Demande de mot de passe par internet

Pensez à vous munir de votre n° du bac sous la poignée (10 caractères).

Un mot de passe vous sera ensuite communiqué par mail et vous devrez vous reconnecter sur le site pour consulter votre décompte.

Transport à la demande

Le principe retenu par la CCGAM est que chaque commune bénéficie d’un Transport à la Demande (TAD) vers Autun et d’un TAD vers son pôle de rattachement, en l’occurrence pour nous, Couches.

Le nouveau service de TAD est effectif depuis le 15 septembre 2017 et fonctionne

comme suit :

Fonctionne de 9h00 à 11h30 et de 14h00à 17h00

Les Mercredi et Vendredi : TAD vers Autun

Du Mardi au Vendredi : TAD vers Couches

Réservation obligatoire au minimum la veille au N° 08 05 38 38 01

Tarifs : 3,00 € l’aller soit 6,00 € l’aller / retour

Carte d’abonnement de 20 trajets : 49,00 €



SAINT JEAN DE TREZY TOUS ENSEMBLE



Lettre municipale n° 17 du 31 décembre 2018

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année, la Lettre Municipale a pour objectif de vous faire part de l’activité de la commune passée et à venir. J’espère que les articles qui suivent répondront en grande partie à vos attentes.

L’année 2018 a permis de clore des dossiers importants comme la validation du Schéma Directeur d’Assainissement et du plan de zonage d’assainissement Ce travail terminé nous avons engagé le transfert de l’assainissement collectif au SMEMAC pour le 01 janvier 2019. Des travaux importants ont été réalisés au cimetière tels que la création d’un columbarium et l’étude de la mise en conformité du cimetière communal. Ces deux dossiers feront l’objet d’un suivi important en 2019.

En ce qui concerne la CCGAM, après deux ans de vie commune, nous avons pris notre rythme de croisière et je ne peux que vous encourager à utiliser les compétences mises en place par celle-ci, que ce soit pour les jeunes, les actifs et les seniors tels que les centres de loisirs, les installations prévues pour la culture, médiathèque, salle Jean Genet, conservatoire de musique... ou de participer aux activités prévues pour les aînés par Le CIAS. Pour ce faire je vous recommande de consulter « Sortir en Grand Autunois Morvan ». Livret mensuel distribué dans les boîtes aux lettres.

Suite au départ en retraite de Nelly BRUGNAUT, Béatrice PATIN a rejoint l’équipe municipale le 01 mai 2018. J’en profite pour remercier Nelly, Laurence, Béatrice et Nicolas qui assurent un travail de qualité au service de tous.

Les membres du Conseil Municipal ont eu en 2018 fort à faire par rapport aux priorités d’investissement (tracteur, assainissement, cimetière, travaux de voirie...). Il reste encore beaucoup de choses à faire et de demandes diverses à satisfaire mais il ne faut pas oublier que nous sommes une administration, que tout ne peut pas se faire dans la minute qui suit et que nous devons privilégier l’intérêt collectif en fonction de nos moyens financiers. Pour l’instant nous avons réussi à ne pas souscrire d’emprunt malgré des investissements importants (Salle des Fêtes, tracteur...).

Pour 2019, des travaux de voirie et d’entretien des bâtiments communaux ainsi qu’une amélioration de la signalétique commerciale sont à l’ordre du jour.

L’année 2018 s’achève dans une certaine morosité mais j’espère que l’année 2019 sera plus sereine et surtout tournée vers un climat social beaucoup plus apaisé.

Malgré tout, restons optimiste et dans l’attente de vous rencontrer le dimanche 13 janvier, **les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une très Bonne Année 2019.**

Gérard POIGNANT

Informations Mairie

Jours et horaires d’ouverture au public

Lundi : De 15h00 à 18h00

Mercredi : De 14h00 à 16h00

Téléphone 03 85 45 31 21

Mail

mairie.saint-jean-de-trezy@wanadoo.fr

Site internet :

www.saint-jean-de-trezy.fr

SOMMAIRE

Page 2

- Transfert assainissement au SMEMAC
- Cimetière communal
- Monument aux Morts
- « Maison des grands Bois »

Page 3

- Réalisations 2018
 - Commune
 - Travaux de voirie
 - A vos agendas

Page 4

- Travaux SMEMAC
- Manifestations 2018
- SIRTOM
- Transport à la demande

La Lettre Municipale est distribuée dans chaque foyer.

Directeur de publication : Gérard

Poignant

Rédactrice en chef : Carole Loé

Comité de rédaction : le Conseil Municipal

Tirage : 200 exemplaires

La reproduction des articles et des illustrations est soumise à l’autorisation préalable de la Mairie

Ne pas jeter sur la voie publique

RÉALISATIONS 2018

Transfert au 01 janvier 2019 de l'Assainissement Collectif au SMEMAC

A l'issue de l'élaboration du Schéma Directeur d'Assainissement par le bureau d'étude Charpentier, il s'est avéré que de nombreux travaux pour mettre notre assainissement aux nouvelles normes étaient à effectuer dans les années à venir pour un coût total **de plus d'un million** d'euros.

Actuellement 3 lagunes sur 5 sont en sous capacité et, de ce fait, n'ont pas de bons résultats de traitement en sortie. Dans certains endroits, il faut séparer les eaux pluviales ou de ruissèlement des eaux usées car celles-ci saturent les lagunes et perturbent leur fonctionnement.

Devant cette situation impossible à résoudre techniquement et surtout financièrement sans une augmentation importante de la redevance d'assainissement, le Conseil Municipal a décidé par une délibération en date du..... de transférer l'assainissement collectif au Syndicat Mixte des Eaux Morvan Autunois Couchois (SMEMAC) à partir du 01 janvier 2019. L'assainissement Non Collectif étant déjà de la compétence du SMEMAC depuis de nombreuses années.

Dorénavant pour tout ce qui concerne des renseignements ou demandes d'interventions il faudra s'adresser directement au SMEMAC Place du Champ de Foire 71490 SAINT EMILAND Tél : 03.85.99.00.36

Restructuration et mise en conformité du Cimetière Communal

Dans le but de moderniser la gestion de notre cimetière, de le restructurer et de le mettre en conformité, le Conseil Municipal a délibéré le 09 février 2018 pour se faire assister par Groupe ELABOR, spécialiste de ce type d'opération.

Dans un premier temps, un diagnostic le plus exhaustif possible a été effectué et les conclusions nous ont été notifiées en juillet.

Dans un deuxième temps, nous devons engager une « procédure de régularisation, avant reprise, des tombes en terrain commun » avec l'assistance juridique du Groupe ELABOR. Le but est de sécuriser les droits des familles et de mettre fin à des situations qui ne sont pas conformes à la loi.

Pour l'instant, nous continuons de rechercher les familles afin de compléter nos recherches, c'est pourquoi certaines tombes se sont vues apposer des plaquettes invitant les familles à se rapprocher de la Mairie. En 2019 nous passerons à la phase « régularisation ». Pour ce faire, chaque famille ou gérant d'une sépulture concernée par une « procédure de régularisation » recevra un courrier officiel de la Mairie lui indiquant la marche à suivre.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

Monuments aux Morts

A l'occasion de la célébration du 100^{ème} anniversaire de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918 qui mettait fin à une guerre sanglante et inhumaine, le Conseil Municipal a décidé de restaurer le Monument aux Morts.

Pour ce faire l'entreprise Roc'Eclerc a été retenue et est intervenue fin octobre pour décaper le monument ainsi que son environnement immédiat et repeindre les lettres et dates des Soldats Morts pour la France inscrits sur notre Monument aux Morts.



« La Maison des Grands Bois »

La Maison des Grands Bois (rue Saint Nicolas 71490 Couches) est une structure dépendant de l'EHPAD Myosotis de COUCHES mais qui reste autonome et indépendante dans son fonctionnement.

Conserver des liens sociaux et alléger le quotidien des familles sont les objectifs principaux de l'accueil de jour. Cette maison accueille les personnes souffrant d'altérations psychiques ou physiques ou d'isolement social, vivant à domicile. A un rythme qui peut varier de 1 à 5 jours par semaine (au choix de la personne accueillie), de 9h30 à 16h30, l'usager est pris en charge par un personnel qualifié.

Des activités en lien avec son projet de vie quotidienne, stimulation mémoire, exercices physiques, ateliers créatifs, culinaires, jeux... Le tarif comprend les repas, les activités et les transports. Il est calculé en fonction du plan d'aide APA.

Contact : 03.85.48.45.98 ou 03. 85 98.95.15 Mails : accueildejour@ehpad-couches71.fr



Commune

Béatrice Patin nous a rejoint le 1^{er} mai 2018, suite au départ de Nelly Brugnaut à qui nous souhaitons une bonne et heureuse retraite.

Au mois d'août nous avons créé « La maison des chats » à Précelles afin de centraliser les chats errants.

En septembre la pose d'un Columbarium a été effectuée près du robinet d'eau.

En octobre nous avons entamé la procédure de reprise des concessions abandonnées dans le cimetière.

Toujours en octobre, Nicolas a pris possession du nouveau tracteur CASE (rouge).

En décembre, pose de deux abris bus : l'un à Précelles, l'autre aux Vezeaux



Cette liste n'est pas exhaustive mais reflète les principales décisions prises et validées par les conseillers Municipaux et exécutées en grande partie par notre employé communal Nicolas Gamache.

Travaux de voirie

Les travaux de voirie cette année ont concerné les lieux suivants :

- Rue de la Croix Blanche : pose d'un enrobé sur environ 300 mètres (financé par la CCGAM)
- Rue du Paradis : pose d'un enrobé (financé par la commune)
- Point à temps sur l'ensemble des voies communales.
- Création d'un aqueduc Rue du Champillet pour dévier une partie de l'eau pluviale.



A vos agendas ...

Vendredi 11 janvier 2019 : Assemblée Générale du Comité des Fêtes - Mairie à 20h30

Vendredi 18 janvier 2019 : Assemblée Générale de Pêche et Loisirs - Mairie à 20h00

Mercredi 30 janvier 2019 : Ludobus – Salle des Fêtes de 14h30 à 16h30

Dimanche 17 mars 2019 : Loto du Comité des Fêtes – Salle des Fêtes à 14h00

Mardi 19 mars 2019 : Commémoration Guerre d'Algérie – Mairie 18h00

Mercredi 01 mai 2019 : Marche du Comité des Fêtes au profit des associations (Téléthon, La parole de Cédric et Le Trèfle aux 4 clowns)

Mercredi 08 mai 2019 : Commémoration Guerre 39-45 – Mairie 11h30

Samedi 30 juin 2019 : Repas dansant organisé par le Comité des Fêtes

Dimanche 01 septembre 2019 : Brocante organisée par Pêche et Loisirs

Lundi 11 novembre 2019 : Commémoration Guerre 14-18 – Mairie 11h30 suivie du Banquet des Aînés

Dimanche 15 décembre 2019 : Arbre de Noël Comité des Fêtes à 15h00.

Dimanche 13 janvier 2019
Vœux du Maire
Salle des Fêtes
à 11h

Mardi 12 février 2019
Réunion publique
Présentation CCGAM
Salle des Fêtes à 19h